mairie de Samoëns

VIVRE ENSEMBLE
À SAMOËNS

Vie municipale et vie locale

Trait d'union

NEWSLETTER
Octobre 2021

n°15

• Vie locale

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2021

Créations de postes : la Commune a créé les emplois de Directeur des Ressources Humaines, de Responsable de service Enfance-Jeunesse, de Directeur Administratif et d'Agent de Surveillance de la Voie Publique-placier. Ces emplois viendront renforcer l'organisation actuelle et répondre aux besoins d'une commune surclassée 20 000 à 40 000 habitants

Prolongation des abonnements " PAC'O BAD ". Les abonnements à la saison culturelle 2020-2021, qui n'ont pu être utilisés compte tenu de la période Covid, seront valables durant le cycle de représentations proposées 2021-2022.

Enfouissement de l'électricité et des réseaux sur la route de Lévy. La commune est engagée à participer à hauteur de 33 300 €. Les travaux sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SYANE 74.

Échange de terrains au lieu-dit Le Fayet : la commune a échangé des terrains avec des particuliers dans le cadre de l'aménagement du secteur de Vercland, notamment d'équipements sanitaires. Un bloc sanitaire verra le jour près de l'arrêt ski-bus, en contrebas du restaurant La Reposette.

• Service à disposition

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : DES PERMANENCES GRATUITES

Vous avez un projet de rénovation ou de construction ? Vous souhaitez changer ou améliorer votre mode de chauffage ? Vous hésitez entre changer les fenêtres ou faire des travaux d'isolation ?
Le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) porté par le Département, en lien avec les intercommunalités de Haute-Savoie, met à votre disposition un réseau de conseillers pour vous aider à mener le projet de rénovation énergétique de votre logement et à vous y retrouver parmi les aides.

Des permanences gratuites sont proposées au siège de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre à Taninges :

Jeudis 4 et 18 novembre 2021 de 9h à 12h,
Jeudis 2 et 16 décembre 2021 de 9h à 12h.

Uniquement sur rendez-vous par téléphone au 04 56 19 19 19

Plus d'informations sur le site de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre https://www.montagnesdugiffre.fr/ "Actualités".

en bref

Une réunion publique "Bilan municipal et compte-rendu de chaque commission" sur l'année passée est organisée le **jeudi 18 novembre** à 19h30 à l'Espace Le Bois aux Dames. Venez nombreux !

Depuis le 14 octobre, les clubs sportifs et groupes scolaires ont pu réintégrer le gymnase communal. Le "Bois aux Dames" est heureux de les retrouver. Enfin! Car le centre de vaccination a pu prendre ses quartiers en centre-bourg, à la salle du foyer, lequel ferme ses portes le samedi 30 octobre.

L'automne est fraîchement arrivé. Une fois encore le centre technique municipal propose de récupérer les plantes destinées au fleurissement du village **à partir du 1er novembre** sur le parking du Grand massif express. Il suffit de se servir dans les pots et bennes mis à disposition.

La patinoire a ouvert ses portes pour les vacances de la Toussaint le samedi 23 octobre dernier. Avis aux amateurs de glace.

RAPPEL : la Banque Alimentaire recherche des bénévoles pour assurer la collecte en magasins prévue entre le 26 et 28 novembre et pour le tri d'après-collecte à Cranves-Sales. Vous avez du temps de libre ? Contactez l'association au 04 50 87 56 50.

Les conseils municipaux ont lieu tous les 1ers lundis de chaque mois.

08 NOVEMBRE
19h30

• Skier locale

FORFAITS DE SKI POUR LES JEUNES SEPTIMONTAINS

Pour la saison d'hiver 2021-2022, les enfants et jeunes de moins de 20 ans, dont l'un des parents est domicilié sur la commune de Samoëns, pourront bénéficier d'un forfait au tarif de 165€.
Retrouvez le dossier de demande à imprimer et à compléter sur notre site, dans la rubrique association / Forfait ski découverte.

Le Ski-club organise 3 permanences pour enregistrer les demandes aux dates et horaires suivants :
Samedis 13 et 27 novembre de 10h à 12h.
Mercredi 1er décembre de 17h à 19h.

Le local du ski-club est sur l'arrière du bâtiment du cinéma Le Criou. Emprunter l'entrée "rotonde" du côté des Espaces. La demande peut également être faite par courrier au plus tard le **Mercredi 1er décembre** auprès du :
SKI-CLUB SAMOËNS - c/o Marc GRANGER - 493 chemin de la Cour - 74340 SAMOËNS.

• Travaux

TRAVAUX AUX DIGUES DU CLÉVIEUX

En ce moment, d'importants travaux sont en cours pour conforter les digues contre les mouvements d'humeur du Giffre et du Clévieux. Ces ouvrages, très anciens, ont été érigés pour prévenir des risques d'inondation et pour assurer la protection des biens et celle des personnes.

Sous la maîtrise d'ouvrage et la responsabilité du SM3A, le syndicat mixte en charge de l'Arve et de ses affluents, les travaux s'inscrivent dans la réfection de la digue du Clévieux au quartier des Moulins. Pour y parvenir et que la digue assure sa fonction de protection du bourg, un ouvrage remontant à l'époque sarde a dû être détruit pour être reconstruit avec des technologies modernes. Sujet sensible, opinions qui divergent...

Avec raison, les amoureux du patrimoine voient dans cet ouvrage l'un des témoignages du génie-civil des anciens maçons de Samoëns au dix-neuvième siècle.

D'un autre point de vue, la vocation première d'une digue n'est-elle pas celle de protéger au mieux la population ? Ne l'oublions pas, **le Clévieux a un tempérament impétueux.** Son cours naturel traverse le bourg et le souvenir de la place du Gros Tilleul ensevelie sous les laves torrentielles, bien souvent, à l'époque moderne, est encore dans les mémoires...

Si la municipalité, conjointement au maître d'ouvrage, a défendu le parti de démolir la digue et de la reconstruire, c'est dans un **esprit de responsabilité et de sécurité pour Samoëns**. Mais réjouissons-nous : la pierre de taille a été récupérée ! Le maître d'ouvrage prévoit ainsi de scier les moellons et de les rapporter à la digue nouvelle, en placage, pour conserver la substance ancienne du quartier et l'harmonie avec les vieilles demeures.

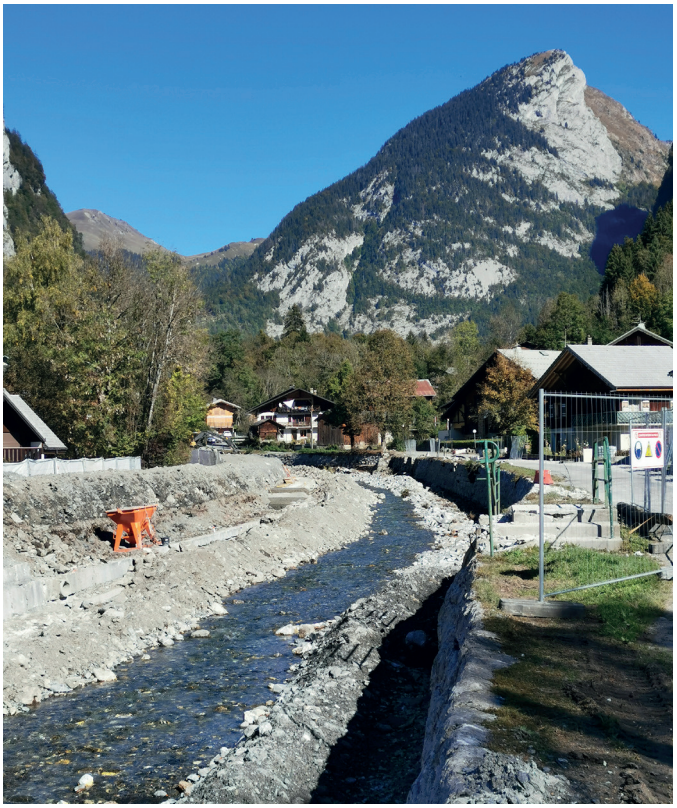

Rédaction : Mairie de Samoëns – Mise en page : TAO création – Directeur de la publication : M. Jean-Charles MOGENET, Maire – Impression : imprimerie Uberti-Bourdin